

Descriptif projet judo 202/202

Ecole :

Planning de l'école :

L'activité se déroulera :

- Jours d'interventions :
- Horaires :
- Jours d'interventions :
- Horaires :
- Nom de l'intervenant :
- Dans le cadre de :

Dates de la période :

XXX séances avec les (niveau de la Classe) de (nom de l'enseignant.e)

Descriptif du projet :

La pratique du judo dans ce groupe scolaire est en lien avec le projet d'école

(Modifiable par le Directeur ou la Directrice en fonction du projet d'école):

• Axe 1 : « vers l'égalité des chances » :

- Développer le lexique, le langage : le judo étant d'origine japonaise, quelques éléments de langage seront abordés.
- Multiplier les activités fédératrices : tous les élèves de l'école participent à un cycle judo. Les enfants apprendront également les notions de respect.
- Développer une culture commune : Le judo étant d'origine japonaise, quelques notions culturelles autour du pays seront abordées. De plus, quelques éléments spécifiques autour de ce sport seront travaillés : découverte du cérémonial, le salut (pour accéder au tatami, en début et fin de séance, avant chaque exercice), découverte de la tenue particulière, le judogi, les enfants apprendront à se vêtir, faire leur ceinture, ranger leur tenue.

• Axe 2 « vers une citoyenneté et des valeurs communes » :

- Développer la confiance en soi : Il s'agira pour les élèves d'appréhender sur le thème de la sécurité les notions d'UKEMI (chutes), le contrôle de soi, travailler "avec" l'autre, à lui faire confiance, se lancer dans une nouvelle activité, essayer...
- Vivre ensemble : le judo travaille sur la notion de coopération. Les deux partenaires devant apprendre à assurer la sécurité de leur partenaire. Le judo étant une activité de préhension, les enfants apprendront à travailler « avec » l'autre en accentuant le travail en mixité.

La pratique du judo se fait en lien avec les programmes :

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu.

Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble.

Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé.

Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire **cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles** :

- *développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ;*
- *s'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils ;*
- *partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ;*
- *apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ;*
- *s'approprier une culture physique sportive et artistique.*

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de **quatre champs d'apprentissage complémentaires** :

- *produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;*
- *adapter ses déplacements à des environnements variés ;*
- *s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;*
- *conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.*

Cycles 2 et 3

Au cours des cycles, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées.

Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui).

1- *S'approprier seul ou à plusieurs, par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre :*

- Apprendre par essai-erreur en utilisant les effets de son action.
- Apprendre à planifier son action avant de la réaliser.

2- *Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités pour apprendre à vivre ensemble :*

- Assumer les rôles spécifiques aux différentes APSA.
- Élaborer, respecter et faire respecter règles et règlements.
- Accepter et prendre en considération toutes les différences interindividuelles au sein d'un groupe.

3- *Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière :*

- Découvrir les principes d'une bonne hygiène de vie, à des fins de santé et de bien-être.
- Ne pas se mettre en danger par un engagement physique dont l'intensité excède ses qualités physiques.

4- *S'approprier une culture physique sportive et artistique :*

- Découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs.
- Exprimer des intentions et des émotions par son corps dans un projet artistique individuel ou collectif.

5- *Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres :*

- Remplir quelques rôles spécifiques
- Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices. Pendant l'action, prendre des repères extérieurs à son corps pour percevoir : espace, temps, durée et effort.
- Respecter les règles de sécurité. S'exposer aux autres, synchroniser ses actions avec celles

de partenaires.

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel :

Dans des situations aménagées et très variées :

- S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu.
- Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples.
- Connaître le but du jeu.
- Reconnaître ses partenaires et ses adversaires. Rechercher le gain du jeu, de la rencontre. Comprendre le but du jeu et orienter ses actions vers la cible. Accepter l'opposition et la coopération. S'adapter aux actions d'un adversaire. Coordonner des actions motrices simples. S'informer, prendre des repères pour agir seul ou avec les autres. Respecter les règles essentielles de jeu et de sécurité.

Tout au long des cycles, la pratique d'activités collectives doit amener l'élève à se reconnaître comme attaquant ou défenseur, développer des stratégies, identifier et remplir des rôles et des statuts différents dans les jeux vécus et respecter les règles.

Au cours du cycle, l'élève affronte seul un adversaire afin d'obtenir le gain du jeu, de développer des stratégies comme attaquant ou comme défenseur et de comprendre qu'il faut attaquer tout en se défendant (réversibilité des situations vécues)

Croisements entre enseignements :

L'éducation physique et sportive offre de nombreuses situations permettant aux élèves de pratiquer le langage oral. Ils sont ainsi amenés à utiliser un vocabulaire adapté, spécifique pour décrire les actions réalisées par un camarade, pour raconter ce qu'ils ont fait ou vu et pour se faire comprendre des autres, pour exprimer les émotions ressenties :

Au cycle 2 :

En lien avec l'enseignement « Questionner le monde », l'éducation physique et sportive participe à l'éducation à la santé et à la sécurité.

Elle contribue pleinement à l'acquisition des notions relatives à l'espace et au temps introduites en mathématiques et dans l'enseignement « Questionner le monde ».

En articulation avec l'enseignement moral et civique, les activités de cet enseignement créent les conditions d'apprentissage de comportements citoyens pour organiser un groupe, respecter les règles et autrui, accepter l'autre avec ses différences, développer l'estime de soi et regarder avec bienveillance la prestation de camarades.

Une langue vivante étrangère ou régionale peut être utilisée, par exemple pour donner les consignes de jeu ou de travail.

Au cycle 3 :

Ils développent aussi des compétences de communication en pratiquant un langage dans un genre codifié (par exemple, restituer une observation faite à partir de critères précis face à un collectif ou un individu).

Organisation des séances :

La progression des séances et leur contenu du **(jour d'intervention)** sont préparés par **(nom de l'intervenant)** et proposés pour validation à l'enseignant avant le début de la séance.

Pendant les séances, l'activité est présentée par **(nom de l'intervenant)**. L'enseignant n'étant pas un spécialiste de l'activité, il prend en charge un atelier, une fois que l'activité est présentée, il a une démarche d'encouragement, d'accompagnement dans l'activité, de stimulation, de canalisation et il s'assure que les consignes sont respectées.